

Communications de la Municipalité

du 12 novembre 2012 au 4 mars 2013

La Municipalité décide

12 novembre 2012

Service des eaux, sols et assainissements, avant-projet Lavey+

D'informer le service des eaux, sols et assainissement que la consultation publique du projet de la décision finale concernant la demande d'octroi de l'avenant No 1 à la concession No 6/503, relative à l'avant-projet "Lavey+" sur le territoire de la Commune de Lavey-Morcles n'a pas suscité d'opposition et ne soulève aucune remarque de sa part. Dès lors, elle accorde l'adjonction dudit avenant.

Département des infrastructures, parcelle No 482 « Les Longets »

De confirmer son accord au département des Infrastructures et des ressources humaines pour l'acquisition de la parcelle No 482 « Les Longets », propriété de l'Etat de Vaud. Elle a pris bonne note de l'unique contribution financière de Fr. 500.- à la charge de la commune et elle accepte les conditions.

26 novembre 2012

Chef du département de la santé et de l'action sociale, facture sociale prévisionnelle 2013

D'adresser au chef du département de la santé et de l'action sociale des éléments de compréhension de l'impact de leur prévision sur ses finances communales : la valeur du point d'impôts dans la commune de Lavey est de Fr. 17'000.-, une augmentation de charges de Fr. 67'000.- représenterait alors l'équivalent de 3.9 points d'impôts. La facture sociale représentera au final 31% des impôts ordinaires. La Municipalité soutient donc fermement les démarches des associations de communes visant à rétablir une équité pérenne dans ce dossier difficile.

Préfecture du district d'Aigle, élection municipal complémentaire

D'informer la préfecture du district d'Aigle de la démission de M. Joël Ansermet, municipal responsable du dicastère des eaux, routes et épuration, avec effet au 31 décembre 2012.

10 décembre 2012

Les Bains de Lavey SA, approbation de l'arrêté d'imposition

D'informer les Bains de Lavey SA que l'arrêté d'imposition 2013 qui prévoit notamment l'introduction d'une taxe sur les divertissements imputant, entre autres, le thermalisme de loisir, a été approuvé par le Conseil d'Etat vaudois dans sa séance du 28 novembre 2012. Cette taxe prend effet au 1er janvier 2013 et sera due sur toutes les entrées payantes depuis cette date.

Office fédéral du développement territorial, résidences secondaires à Lavey-Morcles

De prier l'office fédéral du développement territorial de supprimer la commune de Lavey-Morcles de la liste des communes concernées par l'ordonnance sur les résidences secondaires. En effet, suite à son enquête auprès des propriétaires, elle a pu constater que le taux de résidences secondaires de Lavey-Morcles n'excède pas 6%.

21 janvier 2013

Municipalité de St-Maurice, ordures ménagères

De proposer à la Municipalité de St-Maurice de rechercher avec elle les bases d'une nouvelle collaboration pour l'utilisation de sa déchetterie suite à l'introduction d'une taxe au sac dans la commune de Lavey-Morcles.

28 janvier 2013

Préfecture du district d'Aigle, élection municipale complémentaire

De porter à la connaissance de la Préfecture du district d'Aigle l'élection tacite de M. Mario Da Silva à la Municipalité de Lavey-Morcles pour la législature 2011-2016. M. Mario Da Silva reprend le dicastère des eaux, routes et épuration, précédemment occupé par M. Joël Ansermet.

4 février 2013

Département de la sécurité et de l'environnement, cartes indicatives des dangers naturels

De confirmer au département de la sécurité et de l'environnement l'approbation des zones de dangers naturels définies sur les cartes indicatives des dangers naturels de la commune de Lavey-Morcles.

28 février 2013

Armée suisse, demande d'autorisation pour des tirs au canon à Lavey-les-Bains

D'autoriser l'armée suisse, suite à la demande du Colonel Serge Monnerat, à tirer 14 coups de canon devant l'établissement des Bains de Lavey SA le 14 juillet 2013 à l'occasion de la fête nationale française. La Municipalité a pris bonne note que cet événement sera entièrement sécurisé et demande de lui communiquer l'horaire précis des tirs quelques jours avant la manifestation.

4 mars 2013

CGS immobilier SA, mandat sur la vente des immeubles "Le Vieux Collège" et « Sur La Fontaine » sis à Lavey

De signer le bon pour accord de CGS immobilier SA pour le mandat sur la vente des immeubles "Le Vieux Collège" et « Sur La Fontaine » sis à Lavey-Village.

La Municipalité prend acte

12 novembre 2012

Service des eaux, sols et assainissement, ancienne décharge "Au Revers"

D'une lettre du service des eaux, sols et assainissement qui informe de la décision d'archiver le dossier de la décharge "Au Revers" à Morcles. Le SESA maintient l'inscription du site au cadastre des sites pollués, mais modifie la mention qui devient "site pollué ne nécessitant ni surveillance, ni assainissement."

26 novembre 2012

ECA, fiscalisation de la solde des sapeurs-pompiers

D'une lettre de l'ECA qui l'informe que l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'exonération de la solde pour le service du feu. Celle-ci clarifie la situation en matière de fiscalisation des rémunérations allouées aux sapeurs-pompiers volontaires au niveau fédéral et cantonal. Les cantons disposent de deux ans pour adapter leur législation fiscale aux nouvelles dispositions de la Confédération.

PetroplastVinora AG, contrat

De signer le contrat avec PetroplastVinora AG concernant la production / la distribution / le recouvrement / le décompte pour les sacs à ordures soumis à taxation.

7 janvier 2013

Préfecture du district d'Aigle, arrêté d'imposition 2013

De la décision du conseil d'Etat qui adopte le projet d'arrêté d'imposition autorisant la commune de Lavey-Morcles à percevoir les contributions dès le 1er janvier 2013.

Autorité de surveillance des finances communales, plafonds d'endettement 2011-2016

D'une lettre de l'autorité de surveillance des finances communales qui l'informe que le Conseil d'Etat a approuvé dans sa séance du 10 octobre 2012 les plafonds d'endettement et de cautionnements suivants :

- Plafond d'endettement brut : Fr. 6'500'000.-
- Plafond de cautionnements : Fr. 600'000.-

Municipalité d'Aigle, augmentation des coûts

Des lettres de la Municipalité d'Aigle envoyées à l'ARASAPE, à Chablais Agglo, au Stand de tir des grandes îles d'Amont, à l'ORPCi ainsi qu'à l'EPOC afin de leur signaler la nette augmentation des montants à payer pour la commune en 2013. La Municipalité d'Aigle leur demande de prendre des mesures afin de mieux maîtriser leurs dépenses.

4 février 2013

Municipalité de Bex, projet de réalisation d'une station d'épuration régionale

D'une lettre de la Municipalité de Bex qui l'informe de la décision défavorable du Conseil municipal de la ville de Monthey concernant un éventuel raccordement des communes de Bex, St-Maurice, Lavey-Morcles et Gryon à la STEP de Monthey. Cependant la ville de Monthey se déclare favorable au lancement d'une étude de faisabilité technique et financière de ce même raccordement en tenant compte des modifications nécessaires.

18 février 2013

Service de la consommation et des affaires vétérinaires, plan directeur de la distribution de l'eau

D'une lettre du service de la consommation et des affaires vétérinaires qui commente l'étude du plan directeur de la distribution de l'eau établie par le bureau d'ingénieurs RWB Vaud SA.

Les principaux commentaires sont les suivants:

- La légalisation des zones de protection des sources des Rosaires est à effectuer.
- Le statut du réseau de l'établissement thermal des Bains SA doit être clarifié. En effet, un organisme externe à la commune ne peut être propriétaire principale de distribution de l'eau que s'il est au bénéfice d'une concession octroyée par la commune (art. 6 de la loi sur la distribution de l'eau).

Une fois ces quelques points pris en compte, les documents définitifs du plan directeur de la distribution de l'eau pourront être établis et approuvés.

Direction générale de l'environnement, projet Lavey + : source Terreau du Moulin

D'une lettre de la direction générale de l'environnement qui l'informe que les solutions proposées afin d'assurer l'alimentation en eau potable de la commune de Lavey-Morcles dans le cadre de la réalisation du projet Lavey + conviennent parfaitement. Elle est donc en mesure de débloquent la situation et de préavis favorablement le projet Lavey+.

Municipalité de St-Maurice, nomination du commandant du SDIS des fortifications

D'une lettre de la Municipalité de St-Maurice qui l'informe que le Conseil municipal, en séance du 30 janvier 2013, a décidé de nommer M. Olivier Pittier au poste de commandant du SDIS des fortifications, sous réserve d'un accord sur sa rémunération, laquelle sera débattue en collaboration avec la commune de Lavey-Morcles.

Direction générale de l'environnement, approbation du règlement communal sur la gestion des déchets

D'une lettre de la direction générale de l'environnement, qui l'informe que la Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement a approuvé, en date du 6 février 2013, le règlement sur la gestion des déchets. La décision d'approbation sera publiée dans la Feuille des avis officiels le 15 février 2013. Le délai de 20 jours pour l'éventuel dépôt d'un référendum auprès du greffe communal ou d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal court à partir de la date de publication.

4 mars 2012

Rallye du Chablais, 10ème édition : partenariat avec Swiss Climate

D'une lettre du Rallye du Chablais qui lui transmet quelques informations concernant le partenariat avec Swiss Climate. Dans le cadre de ce partenariat, ils souhaitent participer financièrement aux travaux de reforestation de la zone située à Morcles.

Rapports de la Municipalité

26 novembre 2012

Nouvelle construction à Lavey-les-Bains

Un déplacement des canalisations communales devra se faire sur la parcelle N°423 à Lavey-les-Bains, propriété de Mme Christin, en raison de la construction d'un nouvel immeuble. Ces travaux sont à la charge de la commune de Lavey-Morcles conformément à l'article 693 du code civil suisse. Deux alternatives sont proposées par le bureau RWB SA: un déplacement sur 75 ou alors 100 mètres. La Municipalité privilégie la solution d'un déplacement sur 75 mètre pour un montant d'environ Fr. 80'000.-. Un préavis sera proposé au conseil communal après réception des soumissions.

7 janvier 2013

Plan directeur

MM. Ponnaz et Morisod informent qu'ils ont réalisé une analyse préalable du futur plan général d'affectation, au regard du plan directeur cantonal. Ils ont fait le constat que les zones actuellement constructibles suffisent à absorber la croissance démographique théorique. Ils proposent néanmoins de continuer le processus pour l'établissement d'un nouveau plan général d'affectation permettant de faire quelques ajustements, de poser une vision sur la desserte routière du quartier de Plambuit et de parer à tout problème d'obsolescence. La Municipalité approuve cette décision.

21 janvier 2013

Corps des sapeurs de Lavey-Morcles et St-Maurice

Armasuisse n'a finalement pas accepté de mettre les locaux situés au Front Bationné à disposition du nouveau corps de sapeurs-pompiers. Il faudra étudier la possibilité de construire une caserne, ce qui risque de prendre du temps. Cependant, dès le 1er mars 2013, il n'y aura qu'un seul corps de sapeurs-pompiers répondant à une alarme commune. Le commandement du corps de sapeurs-pompiers sera assuré par M. Olivier Pittier dès le début février après l'approbation des deux Municipalités. Dans le programme de la nouvelle fiscalisation des soldes, des certificats de salaires devront être délivrés aux pompiers par la nouvelle association intercommunale.

28 février 2013

Etude du projet Lavey+

La Municipalité propose de mandater la société CSD, bureau d'ingénieur, pour l'étude du projet Lavey+. En effet, elle n'a pas les connaissances, ni les ressources nécessaires, pour l'étude complète de ce dossier. Le bureau CSD jouit d'une solide expérience dans le domaine.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Le Secrétaire : 
Yvan Ponnaz  Mentor Citaku